

Le « JEU » est un réseau d'échanges, de biens et de services, autogéré et sans frontière.

C'est également un lieu de convivialité et de partage.

Sa référence à l'euro est :

1euro = 6 pointsjeu (1heure =10 euros)

L'euro est uniquement présent à titre d'équivalence puisque aucun argent ne circule.

"Le Jardin d'Echange Universel de Toulon et environs" est une association loi 1901 à but non lucratif, en cours de validation par la Préfecture. Le dossier, incluant les statuts a été constitué et adopté par consensus lors de notre dernière réunion du 2 mars.

Les grands principes:

- Offrir une alternative à l'échange hors du secteur marchand et/ou promotionnel, dans le respect et l'intérêt des personnes.
- Privilégier le lien plutôt que le bien.
- Expérimenter et valoriser des pratiques d'échanges basés sur le temps et estimés en unités. Une heure de jardinage équivaut à une heure de cours d'informatique ou à une heure de soins thérapeutiques etc...
- Fonctionner en toute indépendance vis à vis des partis politiques et des mouvements religieux, en dehors de tout propos ou attitude discriminatoire.
- Oeuvrer dans le respect des équilibres naturels de la planète.
- Favoriser les échanges justes et *de gré à gré* entre les personnes tant au niveau planétaire que local.
- Les membres sont des partenaires susceptibles de prendre des décisions concernant le bon fonctionnement de l'association, lors de réunions occasionnelles. Ces réunions sont annoncées et ouvertes à tous, sous réserve d'inscription.

- Un carnet-collectif-JEU (en pointsjeu) a été mis en place pour les besoins du groupe (ex: achat de carnets ou rémunération d'une aide partenaire).
- Chaque partenaire est invité à l'approvisionner de façon bénévole. Nous estimons qu'une participation d'une vingtaine de pointsjeu par an et par personne serait suffisante pour l'alimenter. Rien n'est obligatoire dans le "Jeu". Cependant, ne l'oublions pas, nous sommes tous coresponsables de la bonne gestion de notre groupe.

Dans un souci d'équilibre des comptes, le crédit d'accueil offert lors de la "BLE" du 17 février a été majoritairement abandonné.

Cette charte a été mise en place collégialement afin de préserver un fonctionnement respectueux des valeurs du JEU.

Nota bene :

- penser à citer sources et références lors d'une publication
- pour une meilleure lisibilité, veiller à respecter un minimum l'orthographe

Approuvée par consensus lors de la réunion du 2 Mars 2013, cette charte peut-être à tout moment révisée ou actualisée.